

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2016

Présents : Claude CHOVIN, Alain BONNARDEL, Daniel CHOVIN, Danielle GOUDARD, Gaël GRANDOUILLER, Philippe HOURDOU, Régis PRADON, Antoine DEMEUSY, Isabelle ROUX, Hugues MOTTET, Cécile MALLET, Françoise SANTUCCI, Laurence LINQUETTE-SCHOEPFER

Excusées : Véronique SAUZET (pouvoir à Danielle GOUDARD), Zoulikha ZARROUG,

Secrétaire de Séance : Régis PRADON

2016-04-17 Objet : Subventions aux associations

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il convient d'effectuer le versement des subventions figurant au budget. La répartition proposée est la suivante :

- 250€ à l'ADMR (préalablement versée par le CCAS),
- 600€ à la bibliothèque « Le Liseron » dont 200€ au titre de la participation bénévole à l'animation des TAP.

Adopté à l'unanimité

2016-04-18 Objet : Vente de l'école des filles : maintien du mur de soutènement dans le domaine communal

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il convient d'apporter une précision préalablement à la signature de l'acte de vente de l'ancienne école de filles. En effet, le mur de soutènement qui surplombe la rue Charles Ollat figure au cadastre sur la parcelle N°D 440 indépendante de la parcelle qui porte le bâtiment vendu. Il est proposé que la commune conserve la propriété de la parcelle N°D 440.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 4 abstentions et 10 voix pour adopte cette décision.

2016-04-19 Objet : Travaux de construction d'une salle de motricité et de réaménagement interne du groupe scolaire : demande de fonds de concours auprès de la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une demande de subvention d'un montant de 50 000€ va être déposée auprès de la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes concernant les travaux de construction d'une salle de motricité et de réaménagement interne du groupe scolaire.

Monsieur le maire présente le plan de financement suivant :

Ressources	Montant	Taux (%)
Etat (DSIL – 2016)	131 250 €	25%
Etat (TDIL réserve parlementaire)	10 000 €	1,9%
Conseil départemental	160 000 €	30,5
Fonds de concours		
Communauté d'Agglomération VRSRA	50 000 €	9,5%
Sous-total des aides publiques	351 250 €	66,9%
Part communale	173 750 €	33,1%
Total	525 000 €	100%

Ce plan de financement est adopté à l'unanimité

2016-04-20 Objet : Subvention départementale travaux de busage, Changement d'objet

Monsieur le maire informe le conseil municipal que les travaux objet de cette subvention vont être pris en charge par la communauté d'Agglomération suite au transfert de la compétence « Gestion des eaux pluviales ». De ce fait un changement d'objet de cette subvention est sollicité auprès des services du Département. Il est demandé d'affecter cette subvention aux travaux sur le clocher de l'église.

Adopté à l'unanimité

2016-04-21 Objet : Contrat de remplacement temporaire CDD à Madame Adeline ROCHATAIN

Monsieur le maire informe le conseil municipal que Madame Geneviève JOSSAUD –JUAREZ est en arrêt maladie. Il est nécessaire de recruter une personne pour assurer son remplacement. Il est proposé de signer un contrat CDD de 15 jours avec Madame Adeline ROCHATAIN. Ce contrat sera prolongé tant que Madame Geneviève JOSSAUD-JUAREZ ne pourra reprendre son activité.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

Le point est fait sur les associations marchaises devant figurer sur le site de la commune.

Séance levée à 20H20

Le secrétaire de séance :

Régis PRADON

Le Maire :

Claude CHOVIN